

# SECURISER VOTRE ENTREPRISE

## POURQUOI ADHERER ?

Les avantages

- Votre entreprise reste surveillée et sécurisée pendant votre absence les nuits, week-ends, jours fériés et vos congés.
- Plus besoin de vous déplacer, ni même d'être dérangé en cas de déclenchement intempestif de votre alarme.
- Plus besoin de vous exposer ou d'exposer vos collaborateurs en cas de cambriolage.
- Vous bénéficiez de **CONDITIONS D'ADHESIONS TRES AVANTAGEUSES** grâce à la mutualisation de cette prestation et à la participation de la ville.

**PLUS NOMBREUX.....PLUS FORT**



Les adhérents à la surveillance collective sont identifiés par une signalétique en façade de leurs locaux

- Plus de 500 interventions /an
- Une baisse spectaculaire des délits grâce à la réactivité des rondiers

Depuis 2003 en partenariat avec la **MAIRIE** et le **COMMISSARIAT** de vaulx en Velin, la surveillance collective est en place, et assure trois missions

### 1- LES RONDES

Elles consistent à faire circuler sur la zone et **devant vos entreprises** un agent de sécurité spécialement formé pour les interventions en milieu industriel, à bord d'un véhicule identifié. Chaque entreprise adhérente est identifiée par une signalétique. La traçabilité du passage de l'agent devant votre entreprise est assurée par un pointage électronique.

**Une PREVENTION et une DISSUASION EFFICACE contre les risques de vandalisme et d'effraction de votre entreprise**

### 2- LES INTERVENTIONS

En cas de déclenchement de votre alarme et sur appel de votre télésurveilleur, l'agent de sécurité intervient sur votre site et procède à une levée de doute et si nécessaire, **appelle immédiatement les forces de police** et le responsable de votre site.  
(La durée moyenne d'un cambriolage étant de 7mn, aucun intérêt d'intervenir plus tard)

**La proximité de l'agent de sécurité permet une INTERVENTION EFFICACE et IMMEDIATE**

### 3- LES REMONTEES D'INFORMATIONS

Toutes les anomalies constatées (véhicules et attitudes suspects, portails ouverts, lumières allumées, ..... ) sont **CONSIGNEES QUOTIDIENNEMENT** sur une main courante et transmises à l'association et au **COMMISSARIAT** pour exploitation.